



Prévention des incendies du Canada

Travailler avec les secteurs privé et public afin de promouvoir la sécurité-incendie par l'éducation

VÉRIFICATION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Les avertisseurs de fumée doivent être vérifiés chaque mois:

- Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé. Vous devriez entendre le son de l'alarme.
- Si votre détecteur n'a pas de bouton, vous devez le remplacer, car il est désuet.
- Faites un essai en laissant la fumée d'une chandelle que vous venez d'éteindre se répandre sous l'avertisseur de fumée. L'alarme devrait retentir en moins de 20 secondes.
- Ventilez la fumée pour faire taire l'alarme.
- Les avertisseurs de fumée doivent être remplacés tous les dix ans.

Si l'avertisseur de fumée ne fonctionne pas...

Causes possibles

La pile est déchargée
Il n'y a pas d'électricité
Le détecteur est défectueux

Mesure à prendre

Remplacer la pile
Vérifier les fusibles/les disjoncteurs ou appeler un électricien
Remplacer immédiatement l'appareil

Les détecteurs de fumée doivent être nettoyés deux fois par année :

- Enlevez le couvercle et nettoyez-le avec un linge humide.
- Passez l'aspirateur avec précaution à l'intérieur de l'appareil.
- Remplacez le couvercle et vérifiez si l'avertisseur fonctionne bien.

**N'ENLEVEZ JAMAIS LA PILE D'UN AVERTISSEUR DE FUMÉE
SANS LA REMPLACER PAR UNE NOUVELLE**